SAI Services actuariels

Séminaire FTQ 2024
Retraite et assurance

Tour d'horizon 2023 – 2024
en assurance collective

21 mars 2024

Contenu

- Introduction
- Modifications à la rente d’invalidité du RRQ
- Régime canadien de soins dentaires
- Effet Ozempic et medicaments anti-obésité

SAI

Introduction

Régime privé vs régime public

De façon générale, les regimes privés d'assurance collective sont un complément aux régimes publics, qui ne couvrent pas tout.

Vie	Salaire	Santé
▪ RRQ / RPC ▪ CNESST ▪ SAAQ ▪ IVAC	▪ Assurance emploi ▪ RQAP ▪ RRQ / RPC ▪ CNESST ▪ SAAQ ▪ IVAC	▪ RAMQ ▪ RGAMQ ▪ CNESST ▪ SAAQ ▪ IVAC

SAI

Introduction

Régime privé vs régime public

Lorsqu'il y a des modifications à ces régimes publics, il peut y avoir des impacts sur les prestations payées par les régimes privés d'assurance collective.

$ Public

$ Privé

OU

$ Privé

$ Public

Certaines modifications aux régimes privés d'assurance collective peuvent être requises afin d'arrimer les contrats avec les nouvelles dispositions.

SAI

Modification de la rente d’invalidité du RRQ

Modification de la rente d’invalidité du RRQ

Contexte et historique

Le 24 février 2022, le gouvernement du Québec adoptait le projet de loi 17.

Ce projet de loi incluait des modifications à la rente d’invalidité versée par le Régime des rentes du Québec (RRQ).

Les objectifs des modifications étaient les suivants :

- Augmenter la rente de retraite des personnes invalides
- Assouplir l’admissibilité aux prestations d’invalidité
- Offrir plus de flexibilité aux travailleurs et travailleuses en situation d’invalidité

SAI

Modification de la rente d’invalidité du RRQ

Contexte et historique

La mise en vigueur des modifications se faisait en 2 étapes :

- 1er janvier 2022 :
  - Augmentation du revenu de travail autorisé (20 160 $ en 2023) sans compromettre le paiement de la rente d’invalidité et bonification des rentes de retraite pour les personnes retraitées ayant reçu une rente d’invalidité entre 60 et 65 ans
- 1er janvier 2024 :
  - Modification de la formule de calcul de la rente d’invalidité

Modification de la rente d'invalidité du RRQ

Modification au 1er janvier 2024

De façon générale, les modifications du calcul de la rente d'invalidité du RRQ ont un impact sur les régimes d'assurance invalidité.

- Les rentes d'invalidité des régimes d'assurance collective sont réduites du montant de la rente d'invalidité auquel la personne a droit
- La personne invalide se doit de faire une demande de prestations au RRQ et/ou de faire la démonstration à l'assureur qu'elle n'a pas droit à ce montant de rente d'invalidité (sinon l'assureur réduit la rente d'assurance invalidité du montant de la rente du RRQ, même si la personne invalide ne la reçoit pas réellement)

Modification de la rente d'invalidité du RRQ

Modification au 1er janvier 2024

	Rente d'invalidité		Rente de retraite
	Avant 60 ans	**De 60 à 65 ans**	**Après 65 ans**
Formule avant la loi	Montant fixe + 75 % de la rente créditée au compte du participant	Montant fixe + 75 % de la rente créditée au compte du participant	Rente réduite comme si le participant avait demandé sa rente à la première date où la rente d'invalidité a débutée entre 60 et 65 ans (entre 0,5% et 0,6% /mois) Dans la majorité des cas 64 % de la rente créditée au compte du participant.
Formule après la loi	Montant fixe + 75 % de la rente créditée au compte du participant	Rente d'invalidité (montant fixe de 558,71 $ /mois en 2023) + rente de retraite réduite entre 0,3 % et 0,4 % par mois (76 % à 82 % de la rente de retraite), maximum de 1537,13$ / mois en 2023	La même rente de retraite qu'entre 60 et 65 ans.
Flexibilité	Aucune	Le participant a le choix de ne pas demander la rente de retraite	La rente de retraite sera réduite selon la date que le participant aura choisi pour recevoir sa rente de retraite

SAI

Modification de la rente d'invalidité du RRQ

Impact sur les régimes d'assurance collective

Selon les clauses contractuelles des régimes d'assurance collective, la composante rente de retraite maintenant à caractère optionnel réduisait les prestations d'invalidité seulement si la personne invalide en faisait la demande.

- Si le participant ne demandait pas sa rente de retraite, la prestation payable par l'assureur pouvait ainsi augmenter jusqu'à concurrence 978,42 $ par mois selon les paramètres de 2023 (montant maximum de 1537,13 $ réduit du montant fixe de 558,71$)
- Cette augmentation des prestations s'appliquait tant pour les cas d'invalidité après le 1er janvier 2024 que ceux avant

Modification de la rente d’invalidité du RRQ

Impact sur les régimes d’assurance collective

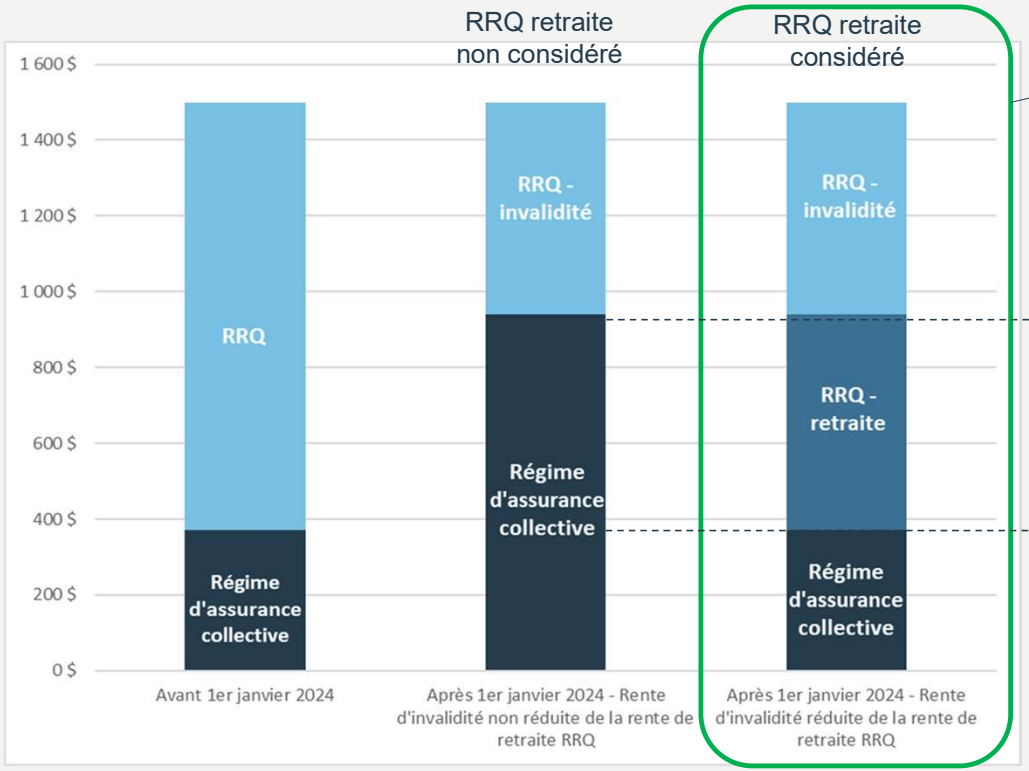

Option sans augmentation des coûts du régime d’assurance

Coûts additionnels pour le régime d’un maximum de 978,42 $ en 2023

SAI

Modification de la rente d'invalidité du RRQ

Impact sur les régimes d'assurance collective

Dans la très grande majorité des cas, le total des 2 composantes de la rente RRQ est plus élevé que la rente d'invalidité avant le 1er janvier 2024.

Afin de ne pas augmenter les coûts des régimes d'assurance invalidité, les assureurs ont modifié les clauses contractuelles afin de réduire les rentes d'invalidité des 2 composantes.

- À l'exception d'un assureur, les modifications ont été faites tant pour les assurés invalides avant le 1er janvier 2024 que ceux après.

Les personnes invalides ont toutefois le choix de prendre ou non la composante « retraite » de la rente du RRQ.

Modification de la rente d’invalidité du RRQ

Choix pour les personnes invalides

Montant provenant du Régime de rente du Québec			
	Avant 60 ans	**De 60 à 65 ans**	**Après 65 ans**
Impact pour le participant s'il demande sa rente du RRQ dès que possible	Aucun	Hausse minimale de sa rente totale de 75 % à 76 % de sa rente de retraite	Hausse de sa rente de retraite (de 64 % à 76 % ou de 70 % à 82 %)
Impact pour le participant qui ne demande pas sa rente du RRQ dès que possible	Aucun	Réduction importante de sa rente. Seul le montant fixe sera versé (558,71 $ / mois en 2023)	Hausse de sa rente de retraite selon l'âge où il décide de recevoir sa rente

Modification de la rente d’invalidité du RRQ

Choix pour les personnes invalides

Option 1 :

Recevoir la rente d’invalidité et de retraite du RRQ. Rente de retraite exactement la même avant et après 65 ans.

Option 2 :

Recevoir la rente d’invalidité du RRQ seulement. Rente de retraite sans réduction actuarielle si report jusqu’à 65 ans.

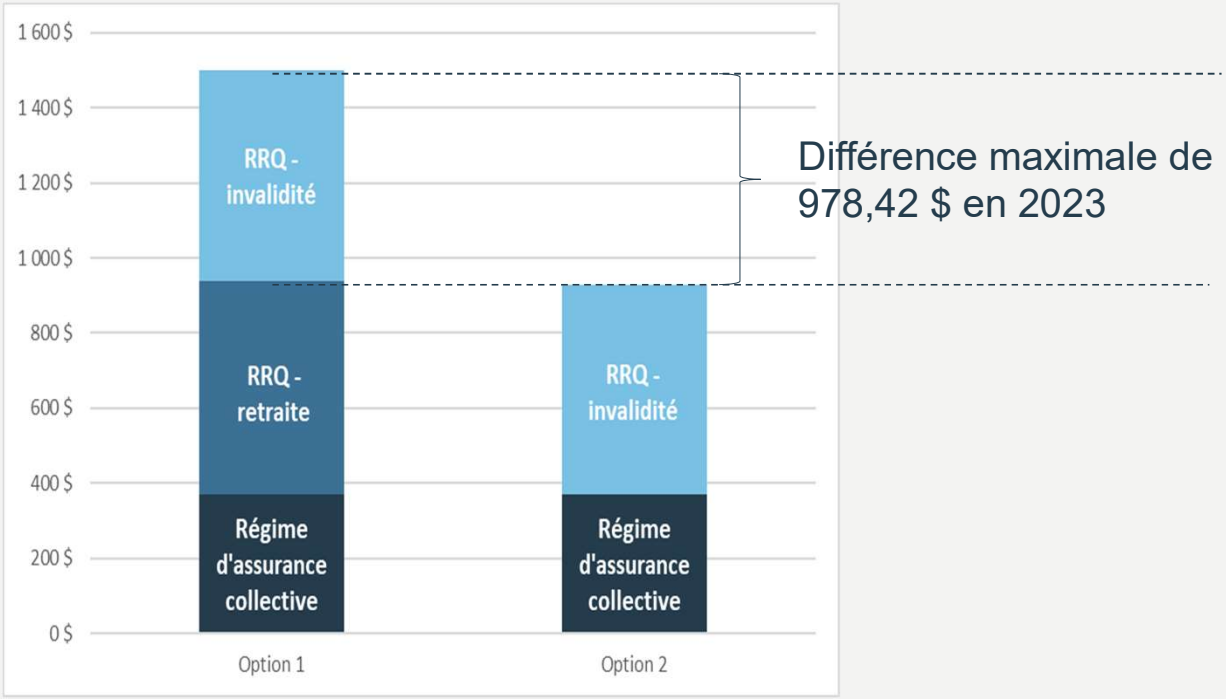

Modification de la rente d'invalidité du RRQ

Budget 2024-25

Lors du dépôt du budget du Gouvernement du Québec le 12 mars 2024, une bonification de la rente de retraite des personnes invalides a été annoncée.

Les modifications au 1er janvier 2024 prévoient que les personnes invalides qui demandent leur rente de retraite avant l'âge de 65 ans reçoivent la même rente de retraite (même réduction actuarielle) à compter de 65 ans.

L'annonce prévoit qu'à compter du 1er janvier 2025, la rente de retraite sera encore réduite avant 65 ans. Toutefois, la personne invalide recevra la rente de retraite sans réduction actuarielle à compter de 65 ans.

Régime canadien de soins dentaires

Régime canadien de soins dentaires

Contexte politique

Suite aux élections de l'automne 2021, le gouvernement minoritaire Libéral a été reconduit relativement dans les mêmes proportions.

Une entente entre le gouvernement Libéral et le NPD a été conclue en mars 2022.

Parti Libéral

Peut gouverner jusqu'en 2025

Nouveau Parti Démocratique

Mise en œuvre d'une série de programmes sociaux et environnementaux

Lors du dépôt du budget fédéral en avril 2022, la mise en place d'un programme de soins dentaires est annoncée par le gouvernement Libéral.

Cette annonce est directement reliée à l'entente entre le NPD et le Parti Libéral.

Régime canadien de soins dentaires

Mesure transitoire

En septembre 2022, le gouvernement Libéral a fait l'annonce de la Prestation dentaire canadienne (PDC) comme mesure transitoire. Cette mesure a été lancée le 1er décembre 2022.

Revenu familial net rajusté 2021	Montant par enfant (garde complète)	Montant par enfant (garde partagée)
Moins de 70 000 $	650 $	325 $
Entre 70 000 $ et 79 999 $	390 $	195 $
Entre 80 000 $ et 89 999 $	260 $	130 $
90 000 $ et plus	Non admissible	Non admissible

Les montants sont non imposables et versés aux parents d'enfants de moins de 12 ans pour les périodes du 1er octobre 2022 au 30 juin 2023 et du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

SAI

Régime canadien de soins dentaires

Mesure transitoire

Pour obtenir la PDC, les critères d'admissibilité suivants doivent être rencontrés :

- Ne pas avoir accès à une assurance soins dentaires :
  - Régime d'assurance collective, incluant les comptes gestion santé
  - Produit individuel
  - Au moment de produire les feuillets T4 pour l'année 2023, les employeurs ont l'obligation de divulguer à la nouvelle case 45 si l'employé ou des membres de sa famille avaient accès à une assurance soins dentaires au 31 décembre 2023
- Être un résident canadien et avoir rempli une déclaration de revenus pour l'année précédente

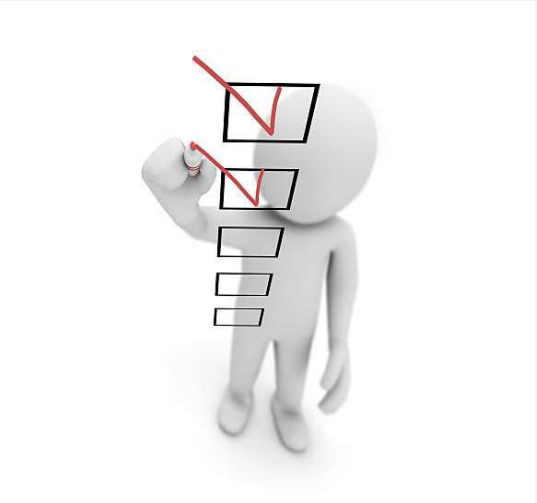

Régime canadien de soins dentaires

Mesure transitoire

Pour obtenir la PDC, les critères d'admissibilité suivants doivent également être rencontrés :

- Avoir un revenu familiale net rajusté de moins de 90 000 $ (ligne 23600 du formulaire d'impôt fédéral)
- Cette mesure transitoire prendra fin le 30 juin 2024.

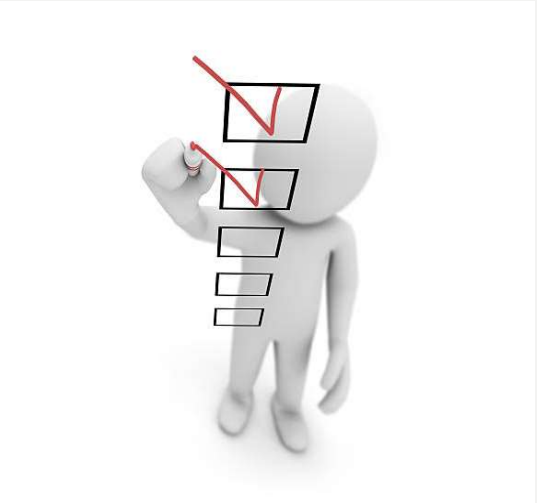

Régime canadien de soins dentaires

Lancement

À compter de décembre 2023, le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) a été lancé.

- Selon le budget 2023, les coûts du RCSD s'élèveront à 13 milliards sur 5 ans et à 4,4 milliards par la suite
- Le RCSD est un régime administré par le gouvernement fédéral
- Sun Life a été retenue pour certaines tâches administratives (site Web, centre de service à la clientèle, gestion administrative d'aspects du programme)
- En 2025, la totalité des dispositions du régime sera mise en vigueur

Régime canadien de soins dentaires

Déploiement

Le déploiement sera graduel jusqu'en 2025 et jusqu'à 9 millions de Canadiens pourraient être couverts.

- Personnes âgées de 65 ans et plus : en fonction de l'âge et s'étend jusqu'en mai 2024
- Enfants de moins de 18 ans : à compter de juin 2024
- Adultes qui ont un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées : à compter de juin 2024
- Tous les autres : à compter de 2025

Régime canadien de soins dentaires

Aspects administratifs

La demande d'adhésion doit être acceptée par le gouvernement du Canada.

Lorsque la demande est acceptée, les informations sont transmises à la Sun Life qui fera l'inscription au RCSD et enverra une trousse de bienvenue indiquant la date de début de couverture.

Les services remboursés par le RCSD doivent être encourus à compter de la date de début de couverture.

SAI

Régime canadien de soins dentaires

Aspects administratifs

En février 2024, le gouvernement du Canada a fourni plus de détails sur les soins dentaires qui seront couverts par le RCSD.

Voici des exemples de services couverts par le RCSD :

- Services de prévention, comprenant le détartrage (nettoyage), le polissage, les scellants et le fluorure
- Services du diagnostic, comprenant les examens et les radiographies
- Services de restauration, comprenant les obturations (plombages)
- Services endodontiques, comprenant les traitements de canal
- Services prosthodontiques, comprenant les prothèses complètes ou partielles amovibles
- Services parodontaux, comprenant le détartrage en profondeur
- Services de chirurgie buccale, comprenant les extractions

Certains services nécessiteront une autorisation préalable.

Régime canadien de soins dentaires

Aspects administratifs

La soumission des réclamations via un système d'échange de données informatisé (EDI) sera la seule méthode acceptée pendant les 6 premiers mois du régime.

Les remboursements peuvent se faire par transfert électronique de fonds ou par chèque.

- Les remboursements par transfert électronique de fonds seront payables dans les 2 jours ouvrables
- Les paiements par chèque se feront sur une base mensuelle

Régime canadien de soins dentaires

Aspects administratifs

La participation des fournisseurs de soins dentaires au RSDC se fera sur une base volontaire.

Les grilles tarifaires complètes de 2024 pour chaque province et territoire seront disponibles en avril 2024.

Les frais seront établis par le RSDC pour chacun des services couverts par le régime et peuvent différer de ceux dans les guides des tarifs des provinces et territoires.

Régime canadien de soins dentaires (RCSD)

Aspects administratifs

Les personnes couvertes par le RCSD pourraient devoir payer des frais supplémentaires directement au fournisseur pour l'excédent de la grille tarifaire ou des soins non couverts.

Selon le revenu familial net rajusté, le participant pourrait devoir payer une quote-part.

Quotes-parts établies en fonction du revenu familial net rajusté

Revenu familial net rajusté	Montant couvert par le RCSD	Ce que vous payez
Moins de 70 000 $	100 % des coûts des services de soins buccodentaires admissibles seront couverts selon les tarifs établis par le RCSD.	0%
Entre 70 000 $ et 79 999 $	60 % des coûts des services de soins buccodentaires admissibles seront couverts selon les tarifs établis par le RCSD.	40%
Entre 80 000 $ et 89 999 $	40 % des coûts des services de soins buccodentaires admissibles seront couverts selon les tarifs établis par le RCSD.	60%

SAI

Régime canadien de soins dentaires (RCSD)

Considérations - Financement

Le régime de la RAMQ est présentement financé par le gouvernement du Québec.

Pour le moment, plusieurs éléments demeurent inconnus :

- Est-ce que le régime de la RAMQ sera remplacé par le nouveau régime et financé par le gouvernement fédéral?
- Est-ce que les paramètres du régime de la RAMQ demeureront inchangés et des transferts de fonds du fédéral seront prévus?
- Est-ce que le régime de la RAMQ devra s'arrimer avec le programme fédéral de soins dentaires pour obtenir les transferts de fonds potentiels?

SAI

Régime canadien de soins dentaires (RCSD)

Considération - Impact possible sur les coûts des régimes privés

Présentement, il n'y a aucun impact pour les régimes privés d'assurance collective. Cela pourrait changer dans un avenir rapproché :

- L'augmentation de la demande pour des soins dentaires découlant de ce nouveau programme fédéral pourrait mettre une pression sur l'accessibilité.
- Cette pression pourrait engendrer des augmentations des coûts avant que l'équilibre entre l'offre et la demande soit atteint.
- Au Québec, le régime général d'assurance médicaments de la RAMQ a créé une disparité entre les honoraires des pharmaciens chargées au régime public par rapport au régime privé.
  - Doit-on s'attendre à une disparité du coûts des services de soins dentaires à court ou moyen terme?

SAI

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Contexte

Au Québec, les médicaments contre l'obésité ne sont pas inclus sur la liste RAMQ.

- Les régimes privés d'assurance collective n'ont donc pas l'obligation de les couvrir.
- Cette situation pourrait toutefois changer.

En octobre 2022, à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux du Québec (INESS) a publié un état des connaissances sur l'efficacité, l'innocuité, l'efficience et l'usage recommandé des médicaments dans le traitement de l'obésité.

- Les constats ont permis d'apprécier la place que la pharmacothérapie pourrait occuper dans le traitement de l'obésité
- Ces constats alimenteront les réflexions du MSSS sur la pertinence de couvrir ou non les médicaments prescrits pour le traitement de l'obésité.

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Contexte

Depuis déjà quelques années, les assureurs reconnaissent l'obésité comme une maladie chronique et ont ajouté les médicaments pour le traitement de l'obésité à la liste des médicaments admissibles :

- Les promoteurs de régime ont le choix d'ajouter ces médicaments
- L'admissibilité est sous réserve de certains critères d'approbation

Jusqu'à récemment, les médicaments approuvés par Santé Canada pour le contrôle du poids étaient limités et le nombre de réclamants n'était pas significatif (Saxenda, Contrave, Xenical).

- Les impacts financiers sur les coûts des régimes d'assurance collective n'étaient pas élevés

Puis arriva l'effet Ozempic !!!

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Effet Ozempic

Ozempic a été approuvé par Santé Canada pour le traitement du diabète de type 2.

- En août 2018, l'INESS recommandait l'ajout de l'Ozempic à la liste RAMQ comme médicament d'exception pour le diabète de type 2
- Les assureurs remboursaient donc également le médicament et aucune autorisation préalable n'était requise

Au cours de 2022, soit plusieurs années après sa commercialisation, l'Ozempic a suscité un engouement marqué pour ses effets sur la perte de poids.

- Une vague sans précédent a déferlé sur les réseaux sociaux
- #Ozempic sur TikTok, Instagram, Facebook, etc. a accumulé les clics

SAI

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Effet Ozempic

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution spectaculaire de la consommation d'Ozempic observée dans notre portefeuille

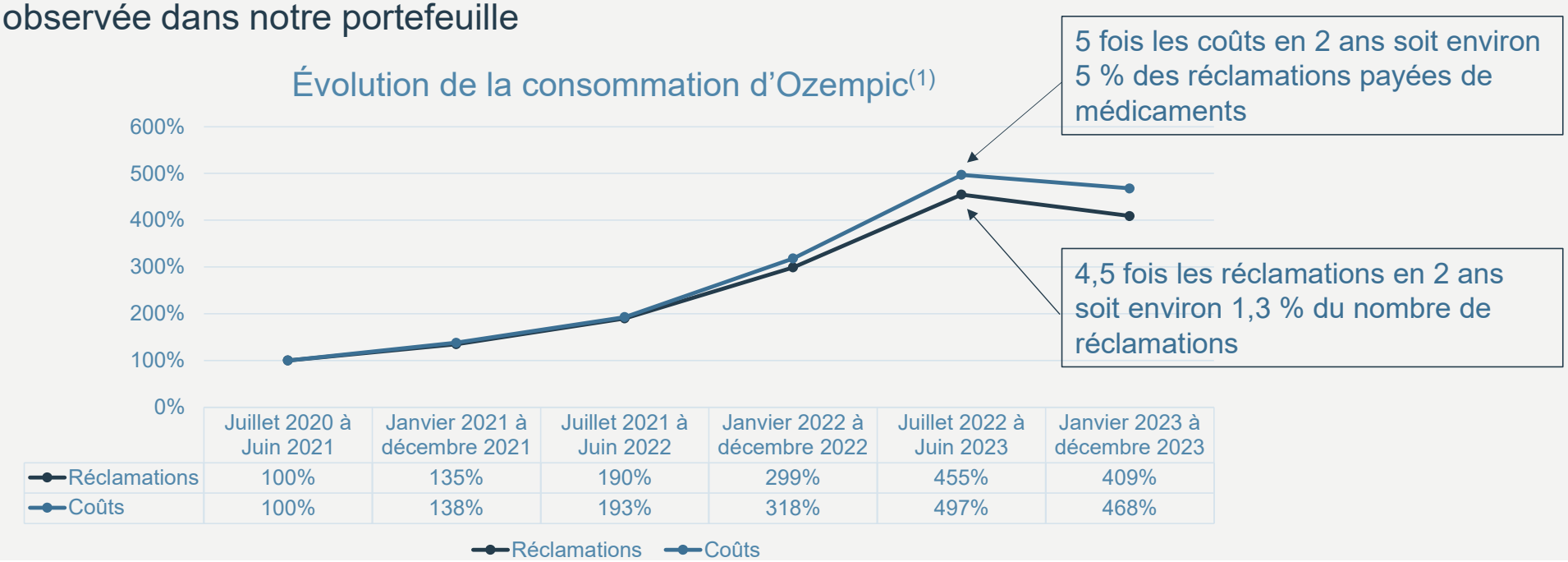

	Juillet 2020 à Juin 2021	Janvier 2021 à décembre 2021	Juillet 2021 à Juin 2022	Janvier 2022 à décembre 2022	Juillet 2022 à Juin 2023	Janvier 2023 à décembre 2023
Réclamations	100%	135%	190%	299%	455%	409%
Coûts	100%	138%	193%	318%	497%	468%

(1) Source : Portefeuille SAI

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Effet Ozempic

À compter de juin 2023, la majorité des assureurs ont instauré un processus d'autorisation préalable afin de rembourser Ozempic seulement pour le diabète de type 2.

- Certains assureurs ont agi de façon rétroactive tandis que d'autres de façon prospective seulement
- L'Ozempic n'est donc plus autorisé pour la perte de poids
- Plusieurs assurés n'ont pas été mesure de renouveler leur prescription à compter de ce moment

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Nouveau médicament : Wegovy

Devant le succès commercial de l'Ozempic pour la perte de poids, le fabriquant Novo Nordisk a utilisé la même molécule (sémaglutide) sous le nom Wegovy et déposé une demande à Santé Canada.

Wegovy a été approuvé en 2021 par Santé Canada spécifiquement pour la perte de poids.

- Le médicament est attendu depuis 2022 au Canada, mais en raison de contraintes d'approvisionnement attribuables à une demande mondiale élevée, le médicament n'est toujours pas disponible au Canada
- Le coût anticipé est d'un peu plus de 4 700 $ par patient par année(1)

Quel sera l'impact sur les coûts des régimes de l'arrivée de Wegovy?

(1) Source : ACMTS, Recommandation en vue du remboursement de l'ACMTS – Semaglutide (Wegovy), Octobre 2022

SAI

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Nouveau médicament : Wegovy

Afin de tenter d'estimer l'impact potentiel sur les coûts des régimes d'assurance, nous devons identifier les personnes admissibles en fonction des critères de remboursement :

- IMC ≥ 30 ou IMC ≥ 27 et accompagné de comorbidités importantes
- Un programme d'accompagnement doit être en place, incluant notamment un régime hypocalorique, un programme de remise en forme et un programme d'éducation pour s'assurer des résultats à long terme tel que consultation avec une nutritionniste
- Les autorisations sont renouvelables après un an s'il y a une amélioration significative de la condition de la personne (exemple : perte de ≥ 5 % du poids initial)

$$\text{IMC} = \frac{Poids(kg)}{Taille\ (m)^2}$$

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Indice de masse corporelle (IMC)

Classification	Catégorie de l'IMC (kg/m²)	Risque de développer des problèmes de santé
Poids insuffisant	< 18,5	Accru
Poids normal	18,5 – 24,9	Moindre
Excès de poids	25,0 – 29,9	Accru
Obésité		
Classe I	30,0 – 34,9	Élevé
Classe II	35,0 – 39,9	Très élevé
Classe III	≥ 40,0	Extrêmement élevé

Note : Dans le cas des personnes de 65 ans et plus, l'intervalle «normal» de l'IMC peut s'étendre à partir d'une valeur légèrement supérieure à 18,5 jusqu'à une valeur située dans l'intervalle «excès de poids».

Adapté à partir de : OMS (2000) Obesity: Preventing and Managing the Global Epidemic: Report of a WHO Consultation on Obesity.

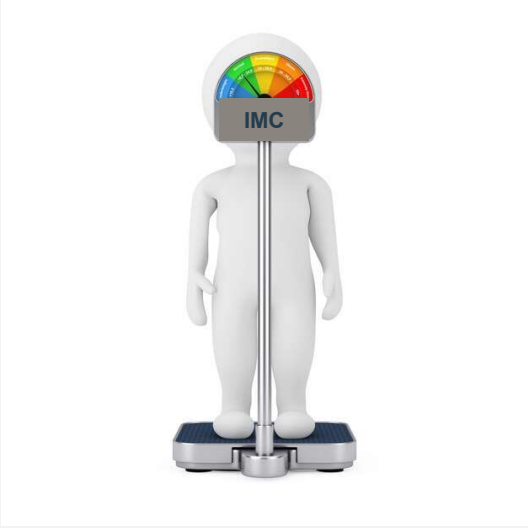

Risque pour la santé: classification à partir de l'IMC et du tour de taille

- On peut utiliser la mesure du tour de taille chez les individus ayant un IMC dans l'intervalle de 18,5 à 34,9. Lorsque l'IMC est ≥ 35,0, la mesure du tour de taille ne fournit aucune autre information utile quant au niveau de risque.

		IMC		
		NORMAL	EXCÈS DE POIDS	OBÉSITÉ Classe I
Tour de taille	< 102 cm (hommes) < 88 cm (femmes)	Moindre risque	Risque accru	Risque élevé
	≥ 102 cm (hommes) ≥ 88 cm (femmes)	Risque accru	Risque élevé	Risque très élevé

Adapté à partir de : National Institutes of Health (1998) Clinical Guidelines on the Identification, Evaluation, and Treatment of Overweight and Obesity in Adults: The Evidence Report.

Source : Santé Canada, Lignes directrices canadiennes pour la classification du poids chez les adultes - Guide de référence rapide à l'intention des professionnels, 2003

SAI

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Indice de masse corporelle (IMC)

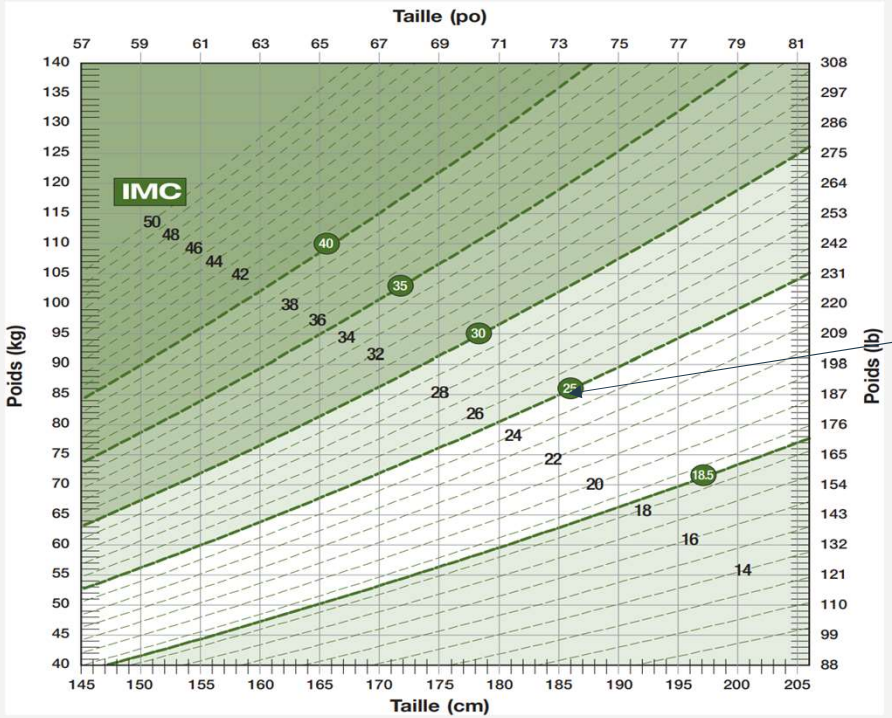

Roger Federer est à +/- 7 kilos
(15 livres) d'avoir un IMC de 27

SAI

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Statistiques de la population générale

Selon les statistiques disponibles sur l'IMC, il est raisonnable de penser qu'une portion relativement importante des assurés des régimes d'assurance collective seraient admissibles au Wegony

	Population générale au Québec en 2021[1]			
	(25 ≤ IMC < 30)		(IMC ≥ 30)	
	Homme	Femme	Homme	Femme
18 à 34 ans	34,7%	23,7%	23,0%	18,2%
35 à 49 ans	42,9%	37,7%	30,1%	28,0%
50 à 64 ans	42,3%	33,1%	36,4%	30,6%
65 ans et plus	46,3%	36,1%	25,8%	27,9%

(1) Statistique Canada. Tableau 13-10-0096-20 Indice de masse corporelle, embonpoint ou obèse, autodéclaré corrigé, adulte, selon le groupe d'âge (18 ans et plus)

SAI

Effet Ozempic et médicaments anti-obésité

Impact potentiel du Wegovy

En fonction des données disponibles, nous sommes d'avis que l'impact de l'arrivée de Wegovy dans les régimes d'assurance pourrait atteindre les mêmes proportions que celle de l'Ozempic voire les excéder.

Toutefois, il est important de mentionner que les coûts du Wegovy devraient tenir compte des bénéfices provenant de l'amélioration de l'état de santé des assurés.

- Réduction potentielle des réclamations dans les autres catégories de médicaments (hypertension, cholestérol, etc.)
- Amélioration de l'incidence et de la durée des invalidités

SAI

Merci